

Paris, le 24/02/2021

Informations aux porteurs de parts du FCPE Eres H2O Quatuor SP

[Fonds mis en liquidation – en cours de gestion extinctive]

Catégories de part	Code AMF
P	990000119559
M	990000119569
H	990000119579

Objet : remboursement partiel par attribution automatique de parts du FCPE ERES SELECTION COURT TERME

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCPE ERES H2O QUATUOR SP dans le cadre de votre plan d'épargne salariale ouvert dans les livres de AMUNDI ESR et géré par Eres gestion. Ce fonds a été mis en liquidation depuis le 3 décembre 2020 dans le cadre de la procédure de cantonnement d'une partie des actifs « illiquides » ou « non valorisés », conformément à la réglementation en vigueur. Depuis cette date, il est géré de manière extinctive.

Seuls les actes de gestion destinés à assurer la liquidation du FCPE dans les meilleures conditions, visant à préserver l'intérêt des porteurs de parts, sont autorisés. En fonction des actifs sous-jacents pouvant être réalisés au sein du fonds, les sommes en résultant pourront, à l'intérieur des plans d'épargne, faire l'objet d'arbitrages de façon automatique au profit du fonds ERES SELECTION COURT TERME.

A la suite de la cession d'une partie des actifs sous-jacents du fonds H2O FIDELIO FUND (part I) courant février 2021, correspondant à environ 71% des actifs du fonds ERES H2O QUATUOR SP, nous avons le plaisir de vous informer que nous allons procéder au premier remboursement partiel des actifs de votre fonds.

4 avenue Hoche 75008 Paris – nouveau siège social à compter du 1/03/2021 : 115, rue Réaumur 75002 Paris

01 49 70 98 88 – contact@eres-gestion.com - www.eres-gestion.com

SAS – RCS PARIS 493 504 757 / Société de gestion de portefeuille – agrément AMF n° GP07000005

Eres gestion s'engage à respecter la réglementation sur la protection des données. Notre politique de protection des données est accessible sur notre site internet : https://www.eres-group.com/pdf/Politique_protection_des_donnees_personnelles.pdf

Ce remboursement se réalisera de façon automatique par l'attribution de parts du fonds ERES SELECTION COURT TERME (profil de risque et de rendement : 2 _sur une échelle de 1 à 7) et la diminution corrélative de la valeur liquidative détenue au sein du fonds ERES H2O QUATUOR SP. La date d'effet de l'opération de remboursement partiel a été fixée au 1^{er} mars 2021.

Nous vous rappelons que les souscriptions / rachats étant interrompus sur le FCPE ERES H2O QUATUOR SP, une valeur liquidative estimative reste publiée le dernier jour ouvré de chaque mois. De façon exceptionnelle, une valeur liquidative estimative sera publiée avant et après le remboursement partiel, soit respectivement en date des 26/02/2021 et 1/03/2021.

Cette opération s'effectuera de manière automatique, sans intervention de votre part et sans aucun frais, à compter du 4 mars 2021. Vous serez avisés de la réalisation de l'opération par un avis d'opéré.

A compter de cette date, vous recevrez sur votre plan d'épargne des parts du fonds ERES SELECTION COURT TERME, correspondant à environ 71% de la valeur des avoirs détenus à la date du 26/02/21 dans le fonds ERES H2O QUATUOR SP.

Le nombre de parts détenues dans le FCPE ERES H2O QUATUOR SP restera inchangé. En revanche, la valeur liquidative de votre fonds baissera à hauteur du nombre de parts reçu du fonds ERES SELECTION COURT TERME.

Les porteurs de parts qui souhaiteraient transmettre un ordre de rachat sur le fonds arbitré ERES SELECTION COURT TERME pourront le faire à compter du 4 mars 2021 au plus tôt.

Le fonds ERES H2O QUATUOR SP, en liquidation, restera géré selon la procédure de gestion extinctive par la cession progressive de ses actifs sous-jacents.

Les modalités de calcul du nombre de parts du fonds ERES SELECTION COURT TERME dont vous serez devenus porteurs à l'issue de l'opération d'arbitrage vous sont précisées ci-dessous.

Nous vous rappelons que la dernière version du règlement des deux fonds ERES H2O QUATUOR SP et ERES SELECTION COURT TERME ainsi que leur prospectus complet, peuvent être obtenus sur le site internet de la société de gestion à l'adresse suivante www.eres-gestion.com ou de votre teneur de compte www-amundi-ee.com ainsi que sur simple demande par écrit au siège social de la société de gestion, Eres gestion, 115, rue Réaumur - 75002 Paris.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez et vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

La société de gestion

ANNEXE

A l'issue de l'opération de remboursement partiel, correspondant à environ 71% de la valeur liquidative du fonds ERES H2O QUATUOR SP constaté à la date du 26/02/2021, les porteurs de parts du FCPE ERES H2O QUATUOR SP obtiendront :

- Une diminution de la valeur liquidative du FCPE ERES H2O QUATUOR SP égal au nombre de parts obtenu en contrepartie du FCPE ERES SELECTION COURT TERME,
- Un nombre de parts du FCPE ERES SELECTION COURT TERME dont la valeur liquidative correspond à la diminution de la valeur liquidative du FCPE ERES H2O QUATUOR SP.